

Bonjour, c'est bien volontiers que je réponds à vos questions.

1. L'usage du tabac

Je suis favorable à toutes les mesures qui sont prises pour limiter le droit des trusts du tabac à empoisonner la population pour faire du profit privé (question 3). Le comportement des trusts du tabac, si contraire aux intérêts de la société est à l'image du comportement de tous les grands trusts, à commencer par ceux du pétrole, de l'amiante, de l'armement, de l'agro-alimentaire, etc. tous prêts à prendre le risque de nuire à la population pour faire plus de profits. Il faut dénoncer la nocivité mortelle du tabac et s'opposer à toutes les mesures des lobbys pro-tabac pour en dissimuler la réalité. Il faut par contre soutenir la reconversion pour les salariés de ce secteur et des petits paysans producteurs de tabac vers des productions utiles qui devraient être financées par des prélèvements sur les profits énormes des trusts du tabac. C'est la solution que je préconise et pas du tout l'augmentation des taxes portant le paquet de tabac à 10 voire 20 euros en fin de quinquennat (questions 1 et 2). Cette taxation (rappelons que les taxes sur le tabac rapportent 14 milliards d'euros à l'Etat) ne ferait que faire supporter encore plus aux plus pauvres le poids des profits des trusts !

2. L'usage de l'alcool

Je suis convaincue qu'il est indispensable d'empêcher toute publicité pour l'alcool et au contraire de multiplier la publicité préventive. Je réponds donc oui aux questions 4, 5, 7 et 8. Par contre comme pour le tabac, la taxation n'est pas la solution à tous ces problèmes (question 6).

Il faut une prévention digne de ce nom des risques liés à l'alcool et au tabac d'ailleurs aussi qui supposerait de contrôler l'utilisation des milliards de taxes publiques pour les mettre à la disposition des associations qui luttent en permanence pour faire reculer ces fléaux.

Mais un tel contrôle sur l'argent public comme sur les milliards engrangés par ceux qui vivent de l'alcool et du tabac, ne se décrète pas. Il ne peut être imposé que par un rapport de force et surtout pas en faisant confiance à ceux qui gouverneront demain. En effet on connaît trop la force des intérêts privés puissants qui savent trouver des relais parmi le personnel politique, y compris au plus haut niveau. Ainsi, le lobby viticole a remporté une victoire en 2015 grâce à la loi Macron. Celle-ci a modifié la loi Evin qui limitait fortement la publicité pour l'alcool depuis près de 25 ans.

Cette influence occulte des lobbies du vin est révoltante et doit être dénoncée. Imposer un véritable contrôle par les salariés et par l'ensemble de la population, dans ce domaine comme dans bien d'autres, permettrait des progrès considérables.

3. Le surpoids, l'obésité et la sédentarité

Comme pour le tabac et l'alcool, le poids des trusts de l'agroalimentaire est considérable. Je suis favorable au logo 5 couleurs (question 9) et on a pu voir récemment comment les trusts ont réussi à vider de tout contenu l'étiquetage des produits proposé par Marisol Touraine.

Comme pour le tabac et l'alcool je m'oppose à toute publicité qui ne donnerait pas des renseignements précis et réels sur la qualité nutritionnelle des aliments (question 10).

En ce qui concerne la taxation si c'est celle des trusts oui, si c'est celle des usagers non (question 11). Enfin que l'accès à la pratique quotidienne soit facilitée bien sûr (question 12) mais cela passe aussi par des mesures contraignantes sur les conditions de travail qu'imposent le patronat pour que cela ne reste pas des paroles vides de sens.

4. L'insécurité routière

Je pense que la limitation des vitesses autorisées entre parfaitement dans les mesures à prendre pour une politique de sécurité routière optimale (question 13). Cela doit-il être 80km/h ou moins je ne peux trancher précisément car peut-être faut-il la baisser encore plus. En tout cas toutes les études ont montré que la vitesse est une des principales causes des décès sur la route.

En ce qui concerne les radars (mobiles ou fixes) et le signalement des contrôles de vitesse (question 14) leur rôle et leur efficacité n'est plus à démontrer. Mais je m'oppose formellement à l'arrivée des sociétés privées dans ce domaine du contrôle des vitesses. Pour celles-ci ce sera l'occasion de profits et pour les automobilistes de taxes encore plus lourdes. Sur la route comme ailleurs, c'est la loi du profit qui domine et ce n'est pas une bonne chose.

Le système de retrait de points est un pis-aller qui n'assure pas une prévention idéale. On sait bien que des milliers de conducteurs conduisent avec un permis sans point et que les stages de récupération des points sont aussi l'occasion de profits substantiels pour des sociétés privées. Comme pour la lutte contre le tabac et l'alcoolisme ou les drogues, dans cette société capitaliste, le profit se rappelle toujours à notre... mauvais souvenir.

Quant à la question 16, c'est l'ensemble des routes qu'il faudrait entretenir et bien mieux qu'elles ne le sont. L'Etat qui a confié l'entretien d'une grande partie du réseau routier aux départements et aux communes, ne cesse parallèlement de diminuer les dotations aux collectivités territoriales qui, du coup, consacrent moins d'argent aux routes et à leur entretien. Commençons donc par augmenter ces budgets et rendons aux collectivités les moyens d'une politique de sécurité routière.

5. La promotion inadaptée des médicaments

La participation de la population dans les instances en charge de la santé me paraît indispensable (question 17). Plus généralement d'ailleurs je propose dans mon programme le contrôle de la population sur l'ensemble des comptes notamment celles des grands trusts dont les laboratoires pharmaceutiques. On sait trop les liens étroits qui unissent ceux-ci et les responsables de la politique de la santé dans notre pays. Lever le voile sur tout cela aurait permis d'empêcher les scandales comme ceux du Mediator ou de la Depakine.

La promotion par les délégués médicaux relève évidemment de pratiques commerciales et je suis pour donner aux médecins une formation médicale continue notamment en ce qui concerne les nouveaux médicaments. Cela pourrait se faire évidemment par le biais des universités (questions 18 et 19).

Enfin question 20, des produits dont l'efficacité ne serait pas démontrée ne devrait même pas pouvoir être commercialisés et donc bénéficier d'une publicité évidemment mensongère.